Recherche, programme complémentaire: Centre commun de recherche CCR pour la CEEA 1996-1999, Petten

1995/0284(CNS) - 27/06/1996 - Acte final

OBJECTIF : accroître la compétitivité du réacteur à haut flux (HFR), installé à l'établissement de Petten du Centre commun de recherche, sans porter atteinte ni à sa sûreté, ni à sa fiabilité. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Décision du Conseil (96/149/Euratom) arrêtant un programme complémentaire de recherche à exécuter par le Centre commun de recherche pour la Communauté européenne de l'énergie atomique (1996-1999). CONTENU : - un programme complémentaire relatif à l'exploitation du réacteur de recherche à haut flux (HFR) est arrêté pour une période de quatre ans à compter du 01.01.1996; - le programme vise essentiellement: .la sûreté de fonctionnement du réacteur HFR; .l'utilisation rationnelle de ce réacteur dans une large gamme de disciplines dont la production d'isotopes et les travaux qui s'y rattachent; - montant des contributions estimé nécessaire : 39,7 Mecu; - la répartition des contributions est la suivante : .Pays-Bas : 32,5 Mecu; .Allemagne : 6 Mecu; .France : 1,2 Mecu; - s'ajouteront à ces contributions la participation aux programmes communautaires et des contrats avec des partenaires extérieurs.